



Journée SSSH du 14 septembre 2004

par Eliane Chassot, Responsable adjointe, Stérilisation Centrale, CHUV-Lausanne

Dans le cadre des journées de formation de la SSSH, section romande, le mardi 14 septembre a été consacré au **retraitement des endoscopes**.

Au regard du thème, cette journée fut ouverte également aux non membres de la SSSH et quelques cent personnes ont répondu à l'invitation.

Après un mot d'accueil de M. Cavin, président de la SSSH et quelques informations concernant notre société, la journée a débuté avec la présentation de M. Pic de la maison PENTAX France concernant **la conception et l'utilisation d'un fibroscope**. M. Pic a en premier lieu expliqué la différence entre un endoscope à fibres et un endoscope vidéo avec les avantages et les inconvénients de chacun. Une présentation très complète d'un vidéo endoscope nous a été faite avant d'aborder la problématique du nettoyage de tels dispositifs. La complexité et la fragilité de ces appareils ont été bien mises en avant. «*La durée de vie de l'endoscope dépend de la qualité du traitement qu'on lui fait subir*» Il convient donc de manipuler ces appareils avec professionnalisme dans l'exécution de l'acte comme dans le retraitement et d'utiliser des écouvillons et autres brosses en bon état, de diamètre et de taille adaptés.

Après l'énoncé des principales causes de détérioration et des précautions indispensables à prendre, M. Pic a conclu son exposé en mettant l'accent sur l'import-

tance de la bonne connaissance des appareils, d'une bonne manipulation, d'un bon entretien, d'un nombre suffisant, d'une utilisation correcte, d'un personnel formé et de procédures établies et respectées; tous ces éléments étant les garants du maintien de la fonctionnalité des endoscopes flexibles.

M. Cavin (CHUV) nous a ensuite présenté le projet de norme **prEN ISO 15883-4** concernant les laveurs désinfecteurs pour endoscopes notamment ce qui est demandé au fabricant mais également les renseignements que doit fournir l'utilisateur au fabricant lors de l'acquisition d'un appareil. Ce projet est très poussé et très contraignant pour les utilisateurs.

Ce projet de norme nous indique également les instructions pour le traitement des endoscopes et son contrôle: le test d'étanchéité, le nettoyage (*la solution détergente doit être évacuée pendant ou après chaque cycle de retraitement et ne doit pas être réutilisée*), la désinfection (*prouver que la concentration, la température et le temps de contact sont obtenus*), la désinfection, les contrôles du processus (enregistrements, alarmes) les contrôles de l'eau ainsi que les tests de routine à effectuer.

Au niveau européen, quelles sont les recommandations liées aux traitements des endoscopes? Mme Herrero (HUG) a démontré qu'il existe de très grandes variantes d'un pays à l'autre et que l'on ne trouve que

peu d'éléments concernant l'endoscopie en pneumologie qui est pourtant un domaine à risque. Quoiqu'il en soit, le risque de transmission d'agents pathogènes doit être maîtrisé d'où l'importance de la formation du personnel et de la mise en place de procédures de retraitement. Pour l'avenir, il serait important d'harmoniser ces procédures de retraitement... y compris en Suisse.

Concernant **l'aspect pratique du retraitement des endoscopes**, M. Pflimlin (Bâle) a fait une excellente présentation. La qualité du retraitement dépend de la qualité de la structure (personnel et équipement), de la qualité du processus (procédures et mesures correctives) ainsi que de la qualité du résultat, constaté et évalué.

Actuellement la situation n'est pas brillante et certaines règles d'hygiène élémentaires ne sont pas respectées parce que pas ou mal connues!

Selon lui et selon son expérience, «*Le reprocessing entièrement manuel ne devrait plus exister*»!!!

Au niveau de la structure, des zones séparées sale/propre ainsi que du personnel qualifié, voire spécifique pour l'activité de retraitement, sont les premiers points importants. Cela a impliqué une diminution conséquente des frais annuels de réparation dans son service ce qui n'est pas négligeable.

En ce qui concerne le retraitement, les différentes étapes nous ont été précisées en

insistant sur le traitement immédiat après utilisation, sur le brossage de tous les canaux avec du matériel adapté et propre ainsi que sur le séchage.

Les frais occasionnés par les **réparations des endoscopes** représentent des sommes non négligeables dans le fonctionnement d'un service. Mme De Jonge (CHUV) a présenté les causes principales de détérioration survenant lors de l'examen endoscopique lui-même, lors du transport, lors du retraitement ainsi que lors du stockage, cela à l'aide d'exemples visuels très convaincants.

Creutzfeld Jakob, vous connaissez? M. le Dr Troillet (Institut central des hôpitaux valaisans) a fait le lien entre la problématique engendrée par cette maladie et l'utilisation des endoscopes. *«Le risque de transmission lors d'un examen endoscopique ne peut être nié»* d'où l'importance d'un retraitement de qualité en accord avec l'ordonnance sur la prévention de la maladie de Creutzfeld Jakob, ainsi que la nécessité de réfléchir à l'introduction de matériel à usage unique en ce qui concerne les accessoires invasifs (pinces à biopsie).

Pour terminer cette journée, la présentation de M. le Dr Blanc (CHUV) concernait les **contrôles utiles** à effectuer dans un service d'endoscopie: contrôle de l'eau, notamment l'alimentation des laveurs désinfecteurs pour endoscopes et contrôle bactériologique des endoscopes. Ces derniers ne sont pas obligatoires et leur utilité ne fait pas l'unanimité parmi les experts. La première démarche à envisager serait un audit afin d'objectiver le fonctionnement du service. Si des prélèvements bactériologiques sont effectués, il convient d'avoir une méthodologie rigoureuse et validée et d'établir des critères d'interprétation des résultats.

Comme vous pouvez le constater, le thème présenté à cette journée **«le retraitement des endoscopes»** soulève beaucoup de questions et quelques polémiques. De nombreuses réponses ou pistes de réflexion nous ont été apportées; à chacun de voir ce qu'il lui est possible de mettre en place dans son établissement.

Vous aimeriez en savoir plus? Rendez vous sur le site Internet de la SSSH (www.sgs.ch/francais) où vous trouverez l'intégralité des présentations de cette journée.



Clean-Air-Service AG

Service und Instandhaltung

- Reinraumqualifizierung
- Filtersystem-Integritätstest
- Mikrobiologische Messungen
- Instandhaltung und Sanierung

Prozessqualifizierung

- Qualifizierung von Dampf- und Heissluftsterilisatoren,
- Überprüfung der Temperaturverteilung
- Wartungsarbeiten an Autoklaven

Visualisierung

- Strömungsprofile Video und Einzelbilder

Consulting und Schulung

- Beratung zu und von Qualitätssicherungsmaßnahmen
- Validationsvorschriften
- Erstellung von Arbeitsvorschriften (SOP's)
- Kundenseminare und Workshops

Vertrieb und Kalibrierung

- CLIMET Partikelzähler, Systeme und deren Kalibrierung



führender

Ihr Partner für Reinraumtechnik

CAS Clean-Air-Service AG

Hauptsitz
Reinluftweg 1
CH – 9630 Wattwil
Tel. +41(0)71 987 01 01
Fax +41(0)71 987 01 11
<http://www.cas.ch>
E-Mail: info@cas.ch

CAS Clean-Air-Service AG

Niederlassung Österreich
Eduard-Bodem Gasse 3
A – 6020 Innsbruck
Tel. +43(0)512 390 500
Fax +43(0)512 390 501
E-Mail: office@cas-austria.at

CAS Clean-Air-Service AG

Verkaufsbüro Messtechnik
Kaiserstrasse 100
D – 52134 Herzogenrath
Tel. +49(0)2407 5656-0
Fax +49(0)2407 5656-11
E-Mail: thelen@cas.ch